

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 89 (1953)
Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Avanti Club

NEUCHÂTEL

vous offre, à des prix extrêmement avantageux, de magnifiques ouvrages dont l'illustration est remise **gratuitement** en échange de bons Avanti - chèques Club - Knorr - Juwo - Schnyder - Adula.

- | | |
|---|----------------------|
| Regards sur la Suisse | Prix sans les images |
| La réponse aux 1001 questions que se posent les écoliers | Fr. 3.— |
| Histoires d'animaux | |
| 12 volumes dans une bibliothèque miniature intéressant les tout petits | Fr. 3.50 |
| Nos Oiseaux | |
| 48 des célèbres aquarelles de Léo-Paul Robert avec textes d'Eugène Rambert | Fr. 6.— |
| Le Jeune Inventeur | |
| Jeux, aventures, expériences amusantes; dessins dans le texte et 50 planches en couleurs | Fr. 6.— |
| La Marche du Temps — 1951 | |
| Sélection des événements suisses et internationaux les plus marquants, 48 dessins d'artistes connus | Fr. 4.80 |
| Contes I | |
| 10 contes merveilleusement illustrés de 50 dessins en noir et 36 planches en couleurs | Fr. 4.80 |
| La Suisse vue d'avion | |
| L'histoire, la géographie, etc., expliquée par 48 splendides photos en couleurs de la Swissair | Fr. 4.80 |
| L'Île au Trésor | |
| Le célèbre roman d'aventures de R.L. Stevenson, 48 aquarelles | Fr. 4.80 |
| La Marche du Temps — 1952/53 | |
| Chronique des temps présents, 48 dessins | Fr. 4.80 |
| Maisons offrant des bons Avanti : Chocolats Suchard - Produits Knorr - Chocolats Noz - Savonnerie Schnyder - Fromages Baer - Produits Reso - Thé Talanda - Biscuits Oulevay. | |

Renseignements et prospectus gratuits par

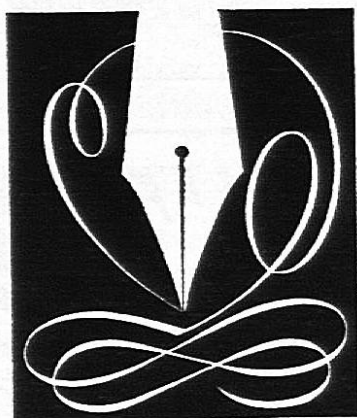
AVANTI CLUB, NEUCHÂTEL 3

Ae/bo 6.11.53

Pour un bon et beau

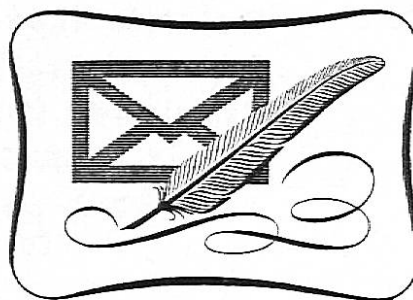
porte-plume à réservoir

adressez-vous aux hommes
du métier, aux spécialistes



les papetiers

que l'on reconnaît à ces deux insignes



Ils vous offrent par excellence

Service

Qualité

Garantie

Ecoles Ménagères de la Suisse romande

dans vos leçons, donnez la préférence aux

BONNES PÂTES ALIMENTAIRES fabriquées en pays romand :

La Timbale

Yverdon et Fribourg



Sandoz-Gallet S.A.

PATES

Sargal

Nyon

« Pâtes de Rolle »

Rolle



ETUDES CLASSIQUES SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

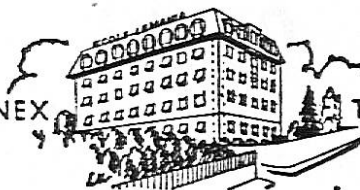
Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE

CHEMIN DE MORNEX



TÉL. (021) 230512

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

- PARTIE CORPORATIVE:** Vaud: *Candidature au C. C. — Modification à la liste des présidents. — Assurance accidents non-professionnels. — Membres auxiliaires. — Echallens. — Association vaudoise des maitresses d'école enfantine. — Maitresses enfantines lausannoises. — Chœur mixte du corps enseignant de Morges. — A.V.E.A. — Exposition de journaux d'enfants. — Les œuvres vaudoises pour l'enfance et la jeunesse. — Genève: U.I.G.M.: Il faut agir. — Coin de la sympathie. — U.I.G.D.: Rappel. — U.A.E.E.: Communications importantes. — Réunion d'information d'éducateurs confédérés et genevois. — Tribune libre: A propos d'une exposition. — Neuchâtel: Comité central. — Bienvenue. — Cours de leçons de choses. — A l'Institut neuchâtelois. — Société neuchâteloise de T. M. et R. S. — Section de Boudry. — Jura bernois: Cours de perfectionnement. — Stella Jurensis. — Communiqué: Prix littéraire de l'O. S. L. J. — Pour préparer Noël.*
- PARTIE PÉDAGOGIQUE:** A. Chz.: *Enquête sur les travaux à domicile. — L'Histoire universelle en tableaux synoptiques. — E. Fiorina: Réflexions sur les examens civiques des recrues. — Films fixes. — Germaine Duparc: Les Rois Mages. — Alexis Chevalley: Petit conte de Noël. — Bibliographie.*

Partie corporative

VAUD

CANDIDATURE AU COMITÉ CENTRAL S.P.V.

La Section de Morges présente la candidature de notre collègue **Benjamin Jotterand**, instituteur à Morges.

MODIFICATION à la LISTE DES PRÉSIDENTS parue samedi dernier

La section de Morges s'est réunie vendredi dernier, elle a élu un nouveau comité. Le président est **René Mingard**, instituteur à Ecublens.

ASSURANCE ACCIDENTS NON-PROFESSIONNELS

L'art. 80 de la Loi du 9 juin 1947 sur le Statut général des fonctions publiques cantonales autorise le Conseil d'Etat à **obliger tous les fonctionnaires ou certaines catégories d'entre eux à s'assurer contre le risque de maladies et d'accidents non-professionnels.**

Le Conseil d'Etat a préparé un **projet d'arrêté** à ce sujet (voir « Bulletin » du 29 août 53, p. 656). Il a été étudié par notre commission des assurances (Alb. Clavel, Lausanne) et les autres associations du personnel (T.F.: Gfeller et Jeanprêtre et Commission paritaire: Gfeller). Beaucoup de modifications lui ont été apportées. Peut-être me reprochera-t-on de parler du « projet » d'arrêté puisque ni moi, ni personne n'en connaît la teneur exacte et qu'il a maintenant été renvoyé au Conseil d'Etat. Je pense toutefois qu'il est bon de « mettre la puce à l'oreille » de nombreux collègues et qu'il sera trop tard pour le faire quand l'arrêté en question sera promulgué.

Celui-ci, en définitive, n'obligera probablement que deux catégories de fonctionnaires à s'assurer contre les risques d'accidents non-professionnels: ceux qui roulent **motos** ou **scooter** et ceux qui font de la **haute montagne**. Je crois bien volontiers — et la statistique

le prouve, paraît-il — que ce sont les motocyclistes et alpinistes qui sont le plus fréquemment victimes d'accidents assez graves pouvant parfois entraîner une incapacité de travail de plusieurs mois. Ce qui me chiffonne c'est que ces derniers devront s'assurer à **leurs seuls frais**, sans que l'Etat ou les Commune participent au paiement des primes. Il est vrai que l'on nous obligerait à conclure une assurance couvrant une partie seulement des frais de remplacement (15 francs par jour pour un instituteur). Il n'en reste pas moins que l'on exigera de la part des assurés un gros effort financier (il est actuellement impossible de préciser le montant de la prime, des tractations étant en cours avec les compagnies d'assurances). Ce qui paraît pour le moins curieux, c'est que le projet nous oblige à nous assurer aussi pour **les frais médicaux et pharmaceutiques**. L'Etat interviendrait ainsi dans un domaine où il n'a que faire. Chacun doit en effet pouvoir payer son médecin ou son pharmacien lui-même si cela lui fait plaisir. L'assurance devrait certes pouvoir s'étendre aux frais médicaux et pharmaceutiques, mais cela devrait être **facultatif** et non obligatoire.

Socialement parlant, le projet d'arrêté laisse rêveur... En effet, le fonctionnaire qui serait victime d'un accident au volant de sa voiture et qui devrait être remplacé, verrait son cas traité comme une maladie de longue durée, c'est-à-dire qu'il continuerait à toucher son traitement à 100 % pendant 6 mois, son remplaçant étant payé par l'Etat ou la Commune. Par contre, le motocycliste (victime du même accident, au même endroit, dans les mêmes conditions) contribuerait au paiement d'une bonne partie des frais de remplacement puisqu'il devrait obligatoirement s'assurer. Tant mieux pour les automobilistes !... mais cependant... En résumé, il semble bien que le seul critère considéré soit la fréquence des accidents.

Pour terminer, une petite enquête : Quels sont les collègues qui font de la moto ? du scooter ? Etes-vous assurés contre les accidents ? pour quelle indemnité journalière ? Réponses, s.v.pl. au soussigné, le plus tôt possible.

E. Barraud, av. Major-Davel 10, Vevey.

MEMBRES AUXILIAIRES

En complément des articles 3, 5, 7, 11 et 12 des statuts de la S.P.V., précisons que les membres auxiliaires payent actuellement une cotisation de **4 fr. à la S.P.V.** (c.ch.p. Lausanne II 2226). En outre, s'ils désirent recevoir la carte de légitimation de la **S.P.R.** donnant droit aux réductions sur un certain nombre de lignes de chemins de fer, ils doivent verser **1,20 au trésorier de la Romande**. (A. Pulver, Corseaux, c.ch.p. Vevey II b 379). En outre, les membres auxiliaires honoraires peuvent recevoir sur demande « L'Educateur » à demi-tarif. (6,75 fr.).

E. B.

ECHALLENS — UN DEPART

Dans sa séance du 20 novembre dernier, la section d'Echallens de la S.P.V. a pris congé d'un de ses membres très assidus : Mme Gailloud-Pernet, maîtresse d'école enfantine à Cugy.

En termes délicats et savoureux, M. Allaz, de Poliez-Pittet, président, retraça quelques lignes de la belle et féconde carrière de cette institutrice. Il lui dit la reconnaissance de notre corporation pour le bel exemple de fidélité qu'elle donna à notre société. Mme Gailloud, en effet, ne manquait aucune séance S.P.V., couvrant souvent à pied la longue distance qui la séparait du chef-lieu.

Excellente pédagogue, dotée d'une nature riche et d'un cœur d'or, Mme Gailloud se donna toute à sa tâche et sut gagner le cœur de ses petits bambins. Elle se fit apprécier des parents comme des autorités de son village où elle enseigna pendant 30 ans.

M. le Président lui exprima, au nom de tous ses collègues, ses vœux de longue et paisible retraite dans le joli nid de verdure et de calme de Chavannes-Renens.

Avec un brin d'émotion et beaucoup de cœur, Mme Gailloud remercia et souhaita à tous de trouver, dans leur carrière, comme elle-même, beaucoup de satisfactions et de joie profonde.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES D'ÉCOLE ENFANTINE ET SEMI-ENFANTINE

Merci aux collègues... trop peu nombreuses, qui ont déjà réglé leurs **cotisations 1953-1954**, et... **s'il vous plaît !...** à toutes les autres.

La caissière rappelle aux nouvelles venues que la cotisation de Fr. 5.— se paie chaque année à partir de l'assemblée générale de septembre.

Compte de chèques postaux : Lausanne, II 143.27.

MAITRESSES ENFANTINES LAUSANNOISES

VOYAGE A BERNE

Accueillies à la gare par nos collègues bernoises, nous nous sommes réparties aussitôt dans différents jardins d'enfants de la ville pour assister à leurs occupations du matin. L'ambiance de ces petits pavillons isolés, entourés de verdure, ces salles spacieuses et bien entretenues, cette atmosphère détendue nous ont remplies d'admiration et d'une petite pointe d'envie ! Notons en passant que lecture, calcul, écriture sont absents de cet enseignement porté uniquement sur l'activité manuelle, sensorielle et artistique de l'enfant.

L'après-midi, un car nous conduisit de classe en classe nous permettant de comparer et d'admirer locaux et matériel.

Merci à nos autorités de nous avoir accordé cette journée agréable et enrichissante.

Un groupe de Lausannoises.

CHŒUR MIXTE DU CORPS ENSEIGNANT DE MORGES

Pour la septième fois, le Chœur mixte du corps enseignant donnait samedi 28 novembre son concert annuel. La haute tenue de ses programmes, la maîtrise de son directeur et la discipline de ses membres font de cette manifestation de chaque automne un véritable événement musical.

Nous avons donc repris, avec un plaisir toujours nouveau, le chemin du Casino ; je m'étais laissé dire que celui-ci avait été l'objet d'une restauration complète et je m'attendais à trouver une salle des plus modernes avec un triomphe de la ligne droite et des surfaces nues... Hélas ! les festons et les astragales sont toujours aussi vieillots et poussiéreux, et l'atmosphère de 1900 toujours aussi gentiment anachronique. Mais, somme toute, qu'importe le flacon...

Le programme comprenait « des œuvres profanes qui se succèdent dans une très grande diversité : il va, en effet, d'une délicate déclaration d'amour de Ronsard à l'étourdissant travail du cordier, en passant par le petit pays qui se cache parmi ses bois et ses collines, avec un saut à la foire où l'on vous dira l'avenir en vous offrant de la volaille et du jambon ».

Evidemment de la musique française des 16^e et 17^e siècles à la musique romande ou française contemporaine il y a un beau saut et cela impose à tous, chanteurs et auditeurs, un changement de climat quelque peu brusque.

Mais, classiques ou modernes, ces œuvres sont présentées avec la même perfection et le même amour. Le public a pris un très vif plaisir à l'audition des trois chœurs de J. Binet sur des textes de Ramuz et surtout d'« Octobre » d'André Sala. Cette musique si pleine, si dense est bien loin de la plate sentimentalité dans laquelle un critique musical quelque peu atrabilaire prétendait que la production romande s'enfonçait de plus en plus.

Dans la dernière partie, les « Chants de foire » de Dupérier, le « Pilon l'Orge » de Poulenc et le « Cordier » de Pierné, sont des chants colorés et pittoresques qui exigent du chœur une virtuosité extraordinaire et j'ai admiré avec quelle vigueur et quelle diction parfaite ils étaient rendus.

Une fois de plus, remercions et félicitons H. Lavanchy et ses collègues de l'effort soutenu qu'ils fournissent et du résultat qu'ils nous présentent, pour notre plus grande joie.

Madame S. Cuendet, toute gracieuse, a aussi enchanté son auditoire dans un récital littéraire où elle a fait valoir et son talent de diseuse, et son goût dans le choix des œuvres. Deux thèmes : l'Amour, l'Enfant, nous ont fait passer de Ronsard et La Fontaine à G. Apollinaire et à Prévert, sans oublier Mme Cuendet elle-même : en bref, beaucoup de finesse et de charme.

Encore un succès pour le Chœur mixte.

G. W.

Nous suggérons aux comités de sections de demander à Mme Coidet de venir les charmer lors d'une prochaine assemblée de district, ils ne seront pas déçus.

E. B.

A. V. E. A.

Dans sa dernière séance, le Comité de l'A.V.E.A. s'est constitué comme suit :

Présidente : Mlle F. Schneider, Bd. d'Arcangier 41, Vevey.

Vice-présidente : Mme Tallichet, Tivoli 2, Lausanne.

Secrétaires : Mlle F. Jeanrenaud, Belmont 40, Montreux.

Mlle G. Enning, Valentin 45, Lausanne.

Caissier : M. W. Bonnet, rue Collet 7, Vevey.

EXPOSITION DE JOURNAUX D'ENFANTS

L'exposition « **Cadet Roussel - L'Ecolier romand - Benjamin** » sera à **Aigle** du **9** au **14 décembre**, puis, dès le **18**, à **Vevey**.

Les membres du corps enseignant qui aimeraient présenter l'exposition de journaux dans leur localité durant le premier trimestre 1954 sont priés de prendre contact le plus tôt possible avec M. R. Tauxe, rue de Bourg 8, Lausanne.

A **Vevey**, l'exposition sera complétée par des **livres pour enfants**. Elle mettra encore mieux en évidence la valeur et la nécessité des bonnes lectures pour nos jeunes. Elle sera ouverte au public à la Salle du Conseil Communal du **18** au **22 décembre**.

LES ŒUVRES VAUDOISES POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

En publiant la sixième édition du Catalogue des Oeuvres vaudoises pour l'enfance et la jeunesse, le Secrétariat Vaudois pour la Protection de l'Enfance, S.V.P.E., a tout d'abord pour but de faciliter le travail de ceux qui — par leurs fonctions — ont recours aux œuvres de l'enfance : autorités, directeurs d'institutions, assistants sociaux, comités des œuvres, médecins, pasteurs, instituteurs, avocats, notaires, etc. Ils y trouveront :

1. La liste des œuvres et institutions en faveur de la mère et du nourrisson, du petit enfant, de l'écolier et de l'adolescent, le but, les conditions d'admission, la date de fondation très souvent et l'adresse d'un ou de responsables de l'institution.
2. Un répertoire alphabétique de ces œuvres.
3. Un répertoire par localité.

Ces pages peuvent également renseigner le public sur l'ensemble des efforts entrepris en faveur de l'enfance et de la jeunesse dans notre canton.

Editer un tel catalogue n'est pas chose facile vu les difficultés à se procurer les renseignements exacts et complets. Le catalogue des Oeuvres vaudoises pour l'enfance et la jeunesse 1953 comporte sans doute des lacunes. Nous nous en excusons mais sommes cependant certains qu'il rendra de grands services. Nous restons à la disposition de toutes les personnes qui désireraient des renseignements complémentaires sur nos œuvres ou sur le S.V.P.E.

R. Tauxe, dir. du S.V.P.E.

GENÈVE

U.I.G. MESSIEURS

IL FAUT AGIR

La vie moderne est terrible pour les jeunes qui sont seuls. Voilà ce que M. Raymond Uldry nous a démontré, hélas sans peine, dans l'exposé qu'il a présenté récemment au groupe des jeunes.

Si les nombreux cas tragiques que nous a cités le tuteur général nous ont vivement émus, le manque de moyens dont il dispose pour venir en aide à cette jeunesse malheureuse nous a sérieusement inquiétés.

Les responsabilités que doit assumer M. Uldry sont énormes, trop lourdes. Les difficultés qu'il rencontre chaque jour sont innombrables : les crédits que lui accorde l'Etat sont insignifiants ; les juges sont souvent trop cléments à l'égard de parents indignes ; enfin, Genève ne dispose que d'un nombre insuffisant d'établissements destinés à recevoir les jeunes livrés à eux-mêmes.

Le corps enseignant joue un rôle énorme dans l'éducation de cette jeunesse. Le maître ne peut pas dans sa classe se contenter de solutions de facilité. Il doit s'informer du milieu familial dans lequel vivent ses élèves, éveiller chez les enfants le sens de la responsabilité, créer chez eux, comme le dit M. Uldry, des « réacteurs personnels ».

Il est également indispensable que le corps enseignant demeure en liaison étroite avec les différents offices de l'enfance. Actuellement, le maître n'est pas mis au courant régulièrement des cas traités par les services de l'enfance et qui concerne ses propres élèves.

Au cours de la discussion qui suivit l'exposé de M. Uldry, quelques remarques ont été présentées. Il vaut la peine de les relever.

Un de nos collègues constate qu'on ne donne pas au corps enseignant la confiance qu'il mérite. L'instituteur n'est plus en droit d'intervenir dans la rue pour rappeler des enfants à l'ordre. On choisit rarement des instituteurs en qualité de commissaires d'apprentis.

Un autre collègue suggère que quelques membres du groupe des jeunes se mettent à la disposition de M. Uldry afin qu'il soit possible d'indiquer aux titulaires de classe quels sont ceux de leurs élèves qui sont pupilles du tuteur général.

Enfin les membres présents à cette assemblée décident à l'unanimité qu'une démarche doit être tentée auprès de nos autorités afin de montrer à celles-ci l'insuffisance actuelle des moyens propres à venir en aide à la jeunesse.

Nous tenons à remercier vivement M. Uldry pour sa conférence vivante et intéressante, mais surtout parce qu'il nous a ouvert les yeux sur un problème que nous connaissions bien mal.

E. P.

COIN DE LA SYMPATHIE

Notre collègue Massarenti vient d'avoir la douleur de perdre son père ; au nom de l'U.I.G. nous lui présentons l'expression de notre très cordiale sympathie.

U.I.G. — DAMES

RAPPEL

Mercredi 16 décembre, à 17 h. à l'Ecole de Malagnou, causerie de M. l'inspecteur Chapot, sur l'« Enseignement du dessin ».

M. Th. B.

U. A. E. E.

COMMUNICATIONS IMPORTANTES

Chères Collègues,

En date du 20 novembre 1953, le Conseil d'Etat a pris un arrêté relatif à l'assurance accidents, tant professionnels que non professionnels.

Vous aurez constaté que cet arrêté présente un avantage important : dès le 1er janvier 1954, nous aurons notre salaire garanti en cas d'accident **non** professionnel comme il l'est en cas de maladie, soit à raison de 100 % pendant 3 mois et de 50 % pendant les 9 mois suivants.

Ceci nous amènera à transformer notre police d'assurance-accidents. Il ne saurait être question de la supprimer, puisque les frais médicaux restent à notre charge et que l'assurance de l'Etat ne couvre pas notre salaire en cas d'accident de ski, de haute montagne, d'avion, de conduite d'auto et de moto. La Mutuelle Vaudoise étudie d'ores et déjà la nouvelle situation et nous fera des propositions.

Pour l'instant, il n'y a donc aucune démarche à accomplir ; mais **nous vous recommandons instamment de payer la prime échue au 1er janvier** comme vous le faites habituellement, en attendant les propositions de la Compagnie. Il est probable que la meilleure solution sera de continuer à payer la même prime, celle-ci devant assurer les frais médicaux et pharmaceutiques dès le début et 50 % du salaire à partir du 4e mois.

* * *

L'Ouvroir de l'Union des Femmes nous prie de le rappeler à votre souvenir. Installé autrefois à la Fusterie, il a dû déménager à la rue de la Fontaine ; cet endroit étant moins fréquenté, la vente a baissé dans des proportions inquiétantes. Que toutes celles qui le peuvent s'adressent à l'Ouvroir pour l'achat d'un de leurs cadeaux et recommandent à leur entourage de les imiter ; elles seront assurées d'y trouver des objets d'une confection parfaite et aideront en même temps une œuvre méritoire.

* * *

Et puisque nous voici arrivées aux termes de 1953, je ne veux pas quitter la plume sans vous souhaiter à toutes une heureuse nouvelle année. Puisse-t-elle être profitable à notre enseignement, nous donner l'occasion de nous rencontrer souvent pour resserrer les liens de l'Amicale et voir poindre, pour la légendaire « situation de l'Ecole Infantile » une période d'espoir et de réalisation !

F. Schnyder.

RÉUNION D'INFORMATION D'ÉDUCATEURS CONFÉDÉRÉS ET GENEVOIS

Dimanche 8 novembre, *Fraternité mondiale* réunissait au Vieux-Bois (Genève), des directeurs d'écoles, des professeurs d'histoire et des instituteurs soucieux du rapprochement des peuples.

Cette réunion avait été organisée dans le but d'informer les participants genevois, sur quelques aspects du travail accompli par l'UNESCO (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture) et par *Fraternité mondiale* (organisation non gouvernementale), en tenant compte des tendances qui se dessinent dans certains enseignements, celui de l'histoire par exemple, vers une effective compréhension internationale.

M. *Pierre Visseur* a ouvert la séance en affirmant que « Fraternité mondiale » dont il est le secrétaire général, établit une coordination utile entre l'Ecole et l'UNESCO, en vue de rapprocher tous les habitants de la terre en dépit de leur race, de leur culture ou de leur religion. Par l'enseignement de l'histoire bien compris et celui des langues vivantes, on doit pouvoir éliminer tout esprit de racisme ou de chauvinisme, qui oppose les nations entre elles.

M. le professeur *Pierre Ramseyer*, de Neuchâtel, envisage l'éducation face aux relations internationales. Tout cela est dans la manière de présenter les faits historiques et géographiques. Les maîtres doivent élargir leurs horizons en sortant des cadres nationaux et en se débarrassant de toute idéologie partisane. Les arts, les sciences et la littérature peuvent contribuer au rapprochement des peuples.

Des rencontres d'éducateurs organisées par l'UNESCO, ont lieu dans tous les coins du monde. Et les problèmes discutés se posent partout les mêmes ou à peu près. « Fraternité mondiale » obtient déjà des résultats positifs entre les professeurs de plusieurs pays. L'entente est donc possible.

Mlle *Elisabeth Rotten*, de Saanen, insiste sur le fait que l'UNESCO cherche la collaboration des associations privées qui peuvent seconder les associations gouvernementales. Si des adultes ont encore des préjugés regrettables, les écoles ont, maintenant, un sentiment inné pour l'humanisme.

Pour M. le professeur *W. Häberli*, de Bâle, les slogans et les généralisations simplistes ont empoisonné le monde. Pour les élèves, le manuel d'histoire représente la vérité absolue. Donc : attention !

D'autre part, il constate à ce propos et avec une vive satisfaction, une heureuse évolution dans plusieurs pays. Il préconise l'amélioration des manuels d'histoire dans le sens international, tel que l'ont fait dernièrement des historiens allemands et français enclins à abandonner leurs ancestrales passions et à renoncer aux accusations massives. Pour l'instant, il est regrettable que dans sa suffisance ou sa neutralité, la Suisse se tienne quelque peu à l'écart des tendances actuelles.

M. le professeur *Georges Panchaud*, de Lausanne, rappelle que l'enseignement de l'histoire a pour but de faire mieux connaître « son »

pays. Mais il serait faux d'enseigner cette discipline selon une visée essentiellement patriotique. Il faut comprendre le monde dans lequel on vit. L'histoire est une science qu'on ne doit pas déformer suivant ses instincts, ses sympathies ou ses ressentiments. Les notions de passé, de présent et d'avenir doivent contribuer à l'acquisition du sens de la continuité dont nous dépendons tous.

Eveillons l'esprit critique de nos élèves dans la lecture des textes historiques ! Gardons le sens de la relativité des choses humaines ! Tendons à sortir de nous-mêmes en abandonnant tout égocentrisme ! Méfions-nous des idées directrices et de leur application ! Dépassons le cadre national en intégrant l'histoire du pays dans l'histoire générale ! Dans les nouveaux manuels, laissons plus de place à l'histoire moderne en tenant compte des développements récents !

De la discussion qui suit ces divers exposés, il ressort qu'à Genève, certains maîtres — comme certains manuels — s'efforcent de faire de la propagande en faveur des nations unies. Chaque année, on distribue aux élèves de la documentation favorable à l'internationalisme. Mais ce qui compte avant tout c'est l'esprit du maître et ses intentions.

La fraternité mondiale ne s'enseigne pas ; elle se sent et elle se vit. L'éducation qui est devenue un facteur de politique mondiale, doit être faite dans tous les milieux par le canal de l'École et celui de la Presse.

Que les « enseignants » s'inspirent de ces données altruistes qui feront, certainement, œuvre d'humanité en faveur de tous les peuples de la terre, avides de paix et de compréhension mutuelle.

R. Chabert.

TRIBUNE LIBRE

A PROPOS D'UNE EXPOSITION

Dans le numéro 35 de l'« Educateur », M. Chabloz a présenté l'exposition itinérante des examens des recrues. Sur son conseil, nous nous sommes procuré la brochure éditée à cette occasion. Il ne s'agit pas d'un simple programme d'exposition. M. Duchemin, inspecteur scolaire à Genève, a reproduit là quelques règles d'enseignement toutes exprimées en des formules brèves. Un exemple : l'enseignement de la géographie :

La géographie est un enseignement de culture.

Elle cesse d'être une simple description de la carte.

Elle tend à développer les pouvoirs de l'enfant qui doit apprendre à **observer, comparer, juger.**

Elle lui enseigne les techniques élémentaires : **s'orienter, lire un plan, identifier un point du paysage, mesurer une distance.**

Elle lui permet d'**acquérir une nomenclature** restreinte, mais **indispensable.**

Suivent — et c'est peut-être l'intérêt majeur de cette brochure — comme illustration de cette définition, quelques exemples des questions posées aux recrues :

- On cultive beaucoup de fraises à Levron (Valais) situé à 1400 m. et très peu de Vouvry situé à 400 m. Pourquoi cette différence ?
- Quand on constate qu'une vallée est également cultivée sur deux versants, que peut-on dire de son orientation ?

L'exposition des examens de recrues connaîtra, nous l'espérons, le succès qu'elle mérite.

Nous félicitons M. Duchemin d'en avoir reproduit l'essentiel dans une publication que chacun conservera et consultera souvent.

Civis.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

La séance de samedi 28 novembre s'est ouverte par quelques mots de bienvenue à l'adresse du nouveau délégué du Val-de-Travers, M. René Brennheisen, instituteur à Boveresse. Le fait que notre collègue n'est pas rattaché à la V.P.O.D. est de nature à donner satisfaction aux membres S.P.N. de cette catégorie qui avaient désiré être représentés au C.C.. Ce premier contact a été très sympathique. C'est Mlle Grosclaude, de Fleurier, qui avait assuré au mieux l'intérim depuis la mort de Mlle Senften.

Mlle Perrin a la charge de lire... quatre procès-verbaux dont, faute de temps, nous n'avons pu prendre connaissance dans les séances précédentes.

Sollicités pour un parrainage d'enfants par le Secrétariat de la Croix-Rouge, section de Neuchâtel, nous acceptons d'y souscrire. Paiement de 60 francs pour un semestre.

Le groupe S.P.N. non-affilié à la V.P.O.D. nous communique une circulaire adressée à ses membres et contenant diverses propositions : affiliation au groupement des indépendants du Corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur, la remise en question d'un montant de la cotisation. Ces collègues se réuniront prochainement. Les décisions qui nécessiteraient une modification de nos statuts devraient obligatoirement être soumises au vote d'une assemblée générale de la S.P.N.

D'autres points d'ordre secondaire ou privé retiennent encore l'attention du C.C.

P.S. — Avant la séance, le soussigné eut la curiosité de visiter en hâte le nouveau gymnase qui abritera l'Ecole normale. Ce bâtiment, inauguré officiellement la veille, est un palais admirablement conçu tant du point de vue de l'hygiène, que de la distribution des locaux et de leur aménagement. Il donne l'impression d'un vaste hôpital moderne, baigné de lumière. Les laboratoires et salles de travaux manuels sont abondamment outillés, telle cette salle destinée probablement à la biologie dont chaque table d'élève est pourvue d'un microscope. On n'a rien ménagé et l'on a bien fait puisque la conjoncture est si haute.

W. G.

BIENVENUE

Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous cinq nouveaux membres :

S.P.N. : (personnel auxiliaire) Mme Marthe Bourquin-Rosset, institutrice au Locle, Mlle Christine Hofmann, institutrice aux Brenets, et Mlle Laurette Micheloud, à Corcelle.

V.P.O.D. - S.P.N. : M. Maurice Bionda, instituteurs à Vilars, et M. Jules Kilcher, à Gorgier

W. G.

COURS DE LEÇONS DE CHOSES

Pour avoir eu l'avantage de suivre le cours de Colombier, qu'il me soit permis d'en donner ici quelques impressions.

Ce sont nos collègues MM. Tell Droz et Jean-Pierre Brandt, de La Chaux-de-Fonds, Eric Laurent, de Colombier, Marcel Rütli, de Peseux, puis enfin M. le Dr Ischer qui le dirigèrent.

C'est insuffisant de dire que nous avons été intéressés. La compétence et le savoir-faire de ces maîtres, leur préparation qui exigea des dizaines, voire une centaine d'heures, nous ont laissés stupéfaits. Les sujets suivants ont été traités : les plantes et leurs réserves ; le sucre de fruit et sa transformation en alcool ; la bicyclette ; l'histoire de l'éclairage. Que de richesses ! Que d'expériences passionnantes !

Nous sommes rentrés avec le sentiment attristant de notre indigence, mais en pensant cependant qu'un tel travail ne pouvait être fourni que par une élite bien au-dessus de notre moyenne. L'exemple donné sera toutefois un stimulant pour tous les participants, stimulant d'autant plus efficace que des fiches parfaitement au point ont été établies et épargneront aux membres du Corps enseignant de longues recherches personnelles. On ne saurait assez louer l'esprit animant ces collègues qui ont compris que l'intérêt de nos enfants et de l'école en général passe avant leur prestige. De plus en plus, grâce à cette excellente conception de la solidarité, disparaissent la concurrence mesquine et la jalousie. Et si tel était le seul profit à retirer de ces magnifiques leçons intuitives, ce serait encore un grand gain.

W. G.

A L'INSTITUT NEUCHATELOIS

Après s'être occupé de la crise du français, le printemps dernier, l'Institut neuchâtelois a jugé bon, cet automne, de faire appel aux maîtres de notre langue dans les divers degrés de l'enseignement pour traiter de cette discipline en pédagogues.

C'est M. Eddy Bauer, président de la Commission de défense du français, qui dirigea la séance. La conférence était introduite en termes recherchés par M. Neeser, l'animateur de l'I.N.

M. Boni, inspecteur scolaire, exposa d'abord le programme d'enseignement des Ecoles primaires, montrant que la langue maternelle y tient le premier plan, pénètre tout l'enseignement. M. Boni, avec ses

collaborateurs, y a voué tous ses efforts et le prouve bien en citant les termes de ses propres rapports aux autorités au cours des années précédentes. Il ajoute que l'orthographe ne semble pas être en baisse, selon le résultat d'une enquête qu'il a menée lui-même récemment et dont il donnera prochainement les conclusions. Toutes les autres branches du français sont l'objet du même intérêt.

M. Gilliard, professeur d'école secondaire, dit que ce degré doit s'appliquer à amener les élèves à s'exprimer correctement et de façon nuancée. Si l'on ne peut suivre les puristes absolus, il faut bien reconnaître qu'on pêche plutôt actuellement par excès contraire. L'orateur s'en prend à la radio, aux interviews superficiels, aux slogans. Il déplore le fait qu'on soigne orthographe et éloquence exclusivement dans les leçons qui y sont consacrées pour n'y plus penser dans l'usage pratique.

M. Steiger, professeur au Gymnase, parle du même fossé qui sépare le langage en classe de celui de la camaraderie et qui provient de la crainte du ridicule. Il faut attacher une grande importance à la lecture expliquée et que l'élève s'enthousiasme pour une œuvre ou un auteur. La conférence est un excellent exercice d'éloquence aussi, mais peut-être plus encore le théâtre joué par les élèves eux-mêmes. Les exercices de stylistique et les rédactions corrigées collectivement sont aussi très utiles. Il recommande une large tolérance dans l'emploi de la langue, inspiré par les grands écrivains dans les genres les plus divers. Enrichir est plus efficace que réprimer.

M. Luc de Meuron fait part des problèmes se posant à l'École de commerce de Neuchâtel qui compte souvent plus de mille élèves dont les deux tiers sont étrangers au canton. L'étude du français y présente donc un aspect bien différent de celui des écoles ordinaires. Il s'agit d'un établissement nettement professionnel où le français occupe la première place, où l'on doit consacrer, comme dans les écoles élémentaires, un temps considérable à l'orthographe. L'école de commerce ne doit donc jamais perdre de vue la formation pratique des élèves, sans y sacrifier pourtant la bonne littérature. On pourrait objecter les dépenses que doivent consentir Etat et commune pour des centaines de non-Neuchâtelois, mais on ne doit pas oublier qu'ils seront autant de messagers de notre belle langue au delà de nos frontières.

M. Charly Guyot fit entendre la voix de l'Université. Il estime que l'histoire du français joue un rôle primordial dans la compréhension profonde de la langue. Si les élèves arrivent à l'Université avec une préparation suffisante, il serait désirable qu'ils connussent tous les grands écrivains et leurs œuvres principales. L'enseignement de la méthodologie est aussi nécessaire bien que les étudiants ne sachent souvent pas leur grammaire pour avoir laissé de côté trop délibérément la théorie stricte indispensable. On ne s'étonnera pas que les remarques faites à l'endroit des degrés inférieurs s'imposent encore à l'Université. M. Guyot constate sans critiquer et surtout sans méconnaître la qualité et l'intensité des efforts fournis par les éducateurs de tous ordres.

L'I.N. n'a pas voulu rompre avec la tradition qui veut que des desiderata soient exprimés et votés par chacune de ses conférences. Cette fois-ci les suivants ont été émis, en correspondance avec chaque degré d'enseignement :

1. Développer l'élocution.

2. Revoir la question de la grammaire et des manuels d'enseignement.

3. Allègement de l'horaire des professeurs, des maîtres de français en particulier.

4. Créer un enseignement de grammaire moderne à l'Université.

En plus :

5. Prier l'Etat de convoquer en colloques les responsables de l'enseignement du français à tous les degrés.

La discussion qui suivit, tout intéressante qu'elle fût, s'égara un peu dans des questions de méthode relevant évidemment des spécialistes de la pédagogie. (MM. Lombard, Bauler, Ramseyer, Bron). M. Boni put y répondre objectivement grâce à sa grande expérience.

Nous nous excusons de la longueur inusitée de ce compte rendu que nous pouvons néanmoins justifier puisque les problèmes qui furent traités concernent directement notre profession.

W. G.

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE T. M. ET R. S.

COURS ORGANISÉS EN 1954

A. Avec la collaboration du Département de l'Instruction publique.

1. **Travaux sur bois** : outillage très réduit et matériel de fortune. 1 1/2 jour — fin janvier - début de février. Degrés **moyen** et **supérieur**. Chef de cours : M. Willy Galland, Neuchâtel. Prix du cours : membres Fr. 5.—, non-membres Fr. 8.—.
2. **Marionnettes** : 2 1/2 jours — février. Degré **inférieur**. Chefs de cours : Mlles L. Vuille, Th. Keller et R.-M. Girard. Prix du cours : membres Fr. 7.—, non-membres Fr. 15.—.
3. **Etude du milieu** : une journée en mai. Degré **supérieur**. Chef de cours : M. Ad. Ischer, Neuchâtel. Prix du cours : membres Fr. 3.—, non-membres Fr. 5.—.
4. **Constitution du fichier documentaire** : une journée en septembre. Degrés **moyen** et **supérieur**. (Préparation, méthode de classement.) Chef de cours : Paul Perret, Neuchâtel. Prix du cours : membres Fr. 10.—, non-membres Fr. 20.—.
5. **Activités manuelles**, en rapport avec le programme d'arithmétique, degré **moyen**. Un mercredi après-midi, fin novembre. Prix du cours : membres Fr. 3.—, non-membres Fr. 5.—.
6. **Modelage** (application à la classe). Une journée au début de décembre. Chef de cours : M. Charles Müller, Neuchâtel. Prix du cours : membres Fr. 3.—, non-membres Fr. 5.—.

B. Par la société seule :

7. **Construction d'un fichier.** Séances du soir ou mercredi après-midi en septembre-octobre. Chef de cours : M. Willy Galland, Neuchâtel. Prix du cours : membres Fr. 8.—, non-membres Fr. 15.—.
8. **Reliure :** séances du soir (20 heures) en février-mars. Chef de cours : M. Willy Galland, Neuchâtel.

N.B. Les cours 1, 4, 5, 6, 7 et 8 seront organisés, suivant les inscriptions reçues, à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds ou dans une autre localité.

Inscriptions jusqu'au 24 décembre auprès de M. Willy Galland, Pavés 19, Neuchâtel, en versant la finance d'inscription préalable de Fr. 1.— par cours choisi (pas de finance complète, s.v.pl.). (C. ch. post. IV 3445, Chézard.)

Le président : P. Perret.

SECTION DE BOUDRY

Répétition de la Chorale mardi 15 décembre, à 20 heures, chez M. Albert Aellen, à Auvernier. Cordiale invitation à chacun. Soyez nombreux à partager le plaisir qu'un petit noyau goûte déjà sous l'experte direction de notre collègue M. Francis Perret.

JURA BERNOIS**COURS DE PERFECTIONNEMENT**

A Bienne, le corps enseignant des écoles secondaires et des gymnases du Jura a suivi, le 31 octobre, un cours de perfectionnement qui fut très goûté.

Sujets développés : « La Physique et le XXe siècle », par le professeur Mercier, de l'Université de Berne, « l'Enseignement de la diction », par Mlle Leuzinger, de Bienne, et « Tendances de la littérature française d'après-guerre », par M. Viatte, professeur au Polytechnicum.

Le cours était présidé par M. Liechti, inspecteur.

STELLA JURENSIS

La grande réunion annuelle des Stelliens — qui sont tous, on le sait, des instituteurs ou de futurs instituteurs — a eu lieu samedi et dimanche derniers à Porrentruy.

Comme de coutume, cette rencontre a débuté le samedi à l'Inter, par la partie récréative. Le rideau s'est ouvert à 21 heures et laissa apparaître la Chorale de l'Ecole normale. Sous l'experte direction de M. Montavon, leur professeur, les Normaliens interprétèrent successivement « C'est mon pays », de Paul Montavon, « Mon pays chante », du même auteur, et « Ohé ! le marié ! » de Carlo Boller.

Après ces hymnes à la patrie et à la famille, la nombreuse assistance put faire la connaissance des nouveaux stelliens, présentés de façon subtile et originale.

Puis vinrent les variétés, passant du sérieux au comique.

M. Jeker (Cigal!), jeune et talentueux violoniste stelliien, joua d'un archet sûr une brillante œuvre de Portnoff, accompagné au piano de façon très heureuse par M. Frésard (Fug!).

Un autre groupe de jeunes Stelliens chanta en anglais — avec un lyrisme étudié! — un célèbre negro-spiritual, très richement harmonisé.

Le programme de la soirée se terminait par les « Variations sur un thème connu... », qui n'étaient autres que les Exercices de style de Raymond Queneau. Exercices que nos jeunes Stelliens ont déclamés avec beaucoup d'humour... et, souvent, il faut le dire, beaucoup de talent.

Les matières intitulées « mathématique », « côté subjectif », « botanique » et « paysan » furent particulièrement applaudies. Ajoutons que les décors étaient fort réussis et de très bon goût.

Dans cette soirée où fleurissaient la joie et l'amitié, les Stelliens n'ont pas oublié de montrer — et d'exprimer — leur reconnaissance envers l'école normale, son corps enseignant, et surtout son directeur, le Dr Guéniat et sa directrice, Mme Guéniat.

La bonne humeur s'était déjà installée dans la salle, on y installa à leur tour les musiciens de l'excellent orchestre « Music Makers », qui ouvrirent la danse sans plus tarder.

Il n'était pas 23 heures! C'est bien, croyons-nous, la première fois que la danse commença si tôt. Aussi nous tenons à féliciter les jeunes organisateurs pour la brièveté et la densité conjuguées de leur programme de variétés.

A minuit, la danse s'interrompait pour la traditionnelle « messe de minuit », où toute la salle chante « Stella ne peut mourir! » autour d'un feu de Bengale.

Le lendemain (dimanche), à 11 h., au « Simplon » s'ouvrait l'Assemblée générale, sous la présidence de M. Richon (Puszta). Seuls 19 Vieux Stelliens et 8 Jeunes Stelliens étaient présents. Cette faible participation n'empêcha pas d'ailleurs l'établissement d'une véritable ambiance stelliienne. Le président salua chaleureusement M. Marchand, ancien directeur de l'école normale et Président d'honneur de Stella, M. Guéniat, directeur actuel, et M. Aurèle Béguelin, tous deux membres d'honneur.

La lecture du protocole fut suivie de celle des télégrammes.

Puis vint le rapport du président, qui rappelait, non sans une légitime fierté, le succès éclatant des manifestations du cinquantenaire, qui se sont déroulées les 15 et 16 novembre de l'an dernier.

Il regrette de ne pouvoir parler d'une aussi intense activité pour cette année. Les occupations professionnelles et les différentes charges dont on accable souvent les instituteurs, a-t-il expliqué, empêchent les Vieux Stelliens d'avoir des contacts plus fréquents et plus fructueux.

Suivait l'énumération des diverses missions accomplies par le comité ou d'autres délégations de Stella au cours de l'année: représentations officielles, contacts avec la Direction de l'école normale,

concours littéraire, artistique et scientifique à l'intention des Normaliens (concours malheureusement trop peu prisé!), révision des statuts, rédaction du bulletin, classement des archives, etc...

On put constater avec joie que les relations entre Stella et l'école normale deviennent de plus en plus cordiales et utiles.

Après un assez réjouissant rapport du caissier, le Dr Guéniat nous parle de la marche de «son» école et de ses projets. Personne ne résiste à son enthousiasme communicatif.

Vive Stella! Vive l'école normale! Vive son directeur!

On attribua ensuite la «Channe de fidélité»: elle revint au Comité, formé de la Promotion 47 au complet.

Enfin l'assemblée se leva pour honorer la mémoire des Stelliens disparus, MM. Frey, Mamie, Sanglard, Vogel, Moine et Huguelet.

La séance se termina: il était midi. Tous se retrouvèrent encore autour d'une table — mais cette fois garnie, et de façon à satisfaire les plus fins becs.

Ceux qui le purent continuèrent leur journée en allant virevolter encore un peu au Thé-dansant final.

Après un weeeek-end si agréable, comment ne pas répéter la devise des Stelliens: Vivat Stella!

F. Marthaler v/o Bohèm!

COMMUNIQUÉ

4e PRIX LITTÉRAIRE DE L'OEUVRE SUISSE DES LECTURES POUR LA JEUNESSE

L'OSL, toujours plus soucieuse d'obtenir des textes de valeur, organise avec l'appui financier du Fonds cantonal des arts et des lettres son 4e Prix littéraire sous la forme d'un double concours.

Conditions des concours

1. Ces concours sont réservés aux auteurs suisses romands.
2. Les textes doivent être des œuvres originales. Les traductions ne sont pas admises.
3. Pour qu'ils soient pris en considération, les manuscrits devront parvenir pour le vendredi 30 avril 1954 à F. Rostan, président du Comité romand OSL, 4, ch. de Brillancourt, Lausanne.
4. Les envois seront munis d'une devise. Le nom et l'adresse des auteurs se trouveront dans une enveloppe fermée, portant également la devise.
5. Les participants au premier concours indiqueront sur le manuscrit l'âge des enfants auxquels s'adresse leur texte.
6. Le jury juge sans appel.
7. Les manuscrits retenus deviendront la propriété de l'OSL.
8. Ils seront illustrés et publiés par les soins de l'OSL.

9. Les manuscrits non retenus seront retournés à leurs auteurs sitôt faite l'attribution des prix.

1er concours

A) Les textes s'adresseront à des enfants de 6 à 7 ans et de 7 à 8 ans.

B) Les manuscrits devront compter selon l'âge de 100 à 300 lignes dactylographiées, format normal.

C) Ils seront présentés en trois exemplaires.

D) La Commission romande OSL « Pour les petits » fonctionnera comme jury.

E) Il sera attribué deux prix de 300 francs aux auteurs des textes jugés les meilleurs et dignes d'être publiés, l'un pour les enfants de 6 et 7 ans, l'autre pour les enfants de 7 et 8 ans.

2e concours

A) Les textes s'adresseront à des enfants de 9 à 12 ans.

B) Les manuscrits, en 2 exemplaires, devront compter de 6 à 700 lignes dactylographiées format normal.

C) La Commission romande de rédaction, présidée par M. Maurice Zermatten, homme de lettres, fonctionnera comme jury.

D) Un premier prix de 500 francs et un second de 300 francs seront décernés aux auteurs des meilleurs textes jugés dignes d'être publiés.

Lausanne, décembre 1953.

Le président du Comité romand O.S.L. :

F. Rostan.

POUR PRÉPARER VOS FÊTES DE NOËL,

Voulez-vous réussir une belle fête de Noël ?

La C. E. L. à Cannes vous y aidera.

Achetez les brochures d'Education Nouvelle Populaire :

Phonos et disques

Le théâtre libre

Les Marionnettes

Les fêtes scolaires

Au lieu de bachoter des saynètes plus ou moins intéressantes, vous aiderez vos enfants à s'exprimer par le théâtre, et vous serez étonnés des résultats.

Utilisez les disques C. E. L. spécialement préparés pour vous :

104 — Bonjour Noël ; 106 — C'est l'hiver, chanson du vent ;
205 — Monsieur Noël ; 504 — Mon beau sapin ; 508 — Le Charbonnier ; 513 — Noël des provinces de France ; 514 — Michaut veillait.

Si vous désirez faire danser vos enfants, achetez nos deux séries de danses folkloriques accompagnées de leur livre explicatif :

- a) Provençales : (La Farandole, la Mazurka, les Cordelles, la Fricassée) ;
- b) Catalanes : (Entralassada, Al baillet, Herieu Riera, Danse du foulard).

Achetez :

Disques 1004 : les trois vagabonds, et vos enfants joueront la scène.

Faites une distribution de livres et brochures :

Enfantines, BT, Albums d'enfants (No 6, le Rêve de Noël, 150 fr.). Le prochain numéro, le cueilleur d'étoiles, sera un album de toute première valeur (voir d'autre part BT No 93, Noël de France).

Et pensez à offrir un cadeau : un matériel d'imprimerie, un matériel limographe, des peintures C.E.L.

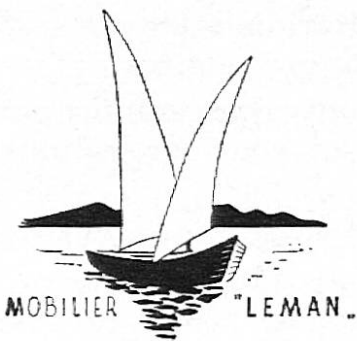
Avec l'imprimerie à l'Ecole et le limographe C.E.L., vous réaliserez sans frais des programmes qui vous permettront de nourrir vos caisses.

Les techniques et le matériel C.E.L. facilitent votre travail et vous aident à remplir votre caisse coopérative.

Adressez-vous à Freinet, Cannes.



la maison qui rend service



« MOBILIER LÉMAN »

Mobiliers scolaires
Tableaux noirs Accessoires

M. BEZENÇON et FILS Ebénistes
Avenue de Morges 18 LAUSANNE Téléphone 24 29 46

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8**

Téléphone permanent **22 63 70**

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE



Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

AU PAYS DES TROIS DRANSES

par le chemin de fer

MARTIGNY-ORSIÈRES et ses cars automobiles
Service d'hiver pour Champex, Bourg-St-Pierre, Praz-de-Fort

VERBIER: Son télésiège, ses skilifts

CHAMPEX: Son télésiège et sa piste de la Broya

Renseignements, prospectus, guides pour skieurs: Direction M. O. Martigny. Tél. (026) 6 10 70

Le modelage
est très instructif!



Dans chaque classe, il y a des enfants qui suivent plus ou moins bien. Ils ne se donnent pas beaucoup de peine, car quoi qu'ils fassent, François si intelligent ou Béatrice si éveillée répondra avant eux. Mais pour le modelage, c'est souvent l'élève moyen qui est le plus doué. Il réussit de fort jolies choses grâce à son habileté manuelle et à sa vive imagination. Son travail est apprécié, admiré, sa confiance en lui augmentée et son intérêt pour l'enseignement éveillé. Essayez donc vous aussi le modelage!

Demandez des échantillons gratuits de l'argile à modeler Bodmer. No 33.

Instructions pour le modelage contre envoi de 90 ct. en timbres-poste.

Brochure de A. Schneider, instituteur à St-Gall, exposant les bases du modelage, Fr. 1.40.

E. BODMER & Cie

Fabrique d'argile à modeler - Zurich

Uetlibergstrasse 140

Téléphone (061) 33 06 55

ST. SAPHORIN



J. & P. TESTUZ, TREYTORRENS CULLY

Les arbres et arbustes

DES PÉPINIÈRES

W. MARLÉTAZ

À BEX (VAUD)

Sont de qualité



DEMANDEZ LE CATALOGUE GÉNÉRAL

Partie pédagogique

ENQUÊTE SUR LES TRAVAUX A DOMICILE

Bien que l'enquête soit close actuellement, nous serions heureux de connaître l'opinion et les expériences de ceux qui ne donnent pas de travaux à domicile. Nous les prions instamment de nous écrire même d'une manière très brève.

Un chaleureux merci à tous nos correspondants.

A. Chz.

L'HISTOIRE UNIVERSELLE

en tableaux synoptiques

par Jean Apothéloz

La souscription bat son plein, car cet ouvrage, unique en son genre et si ingénieusement présenté, intéresse les milieux les plus divers : professeurs d'université, avocats, médecins, pasteurs, maîtres secondaires et primaires, employés, artisans et agriculteurs sont au nombre des souscripteurs.

Si vous avez un fils, une fille qui fait des études, si vous désirez vous-même voir plus clair dans la somme résumée des connaissances humaines, souscrivez sans attendre. En librairie, l'ouvrage coûtera beaucoup plus cher.



Le soussigné déclare souscrire exemplaires de L'HISTOIRE UNIVERSELLE en tableaux synoptiques par Jean Apothéloz, au prix de Fr. 10.50 l'exemplaire. Je paierai au compte de chèque postal II. 1978, Société Pédagogique Romande.

Signature et adresse :

Bulletin à adresser, avant le 31 décembre 1953 à la

Société Pédagogique Romande

Maurice Clavel, **Montreux**, Avenue des Alpes 28.

RÉFLEXIONS SUR LES EXAMENS CIVIQUES DES RECRUES

J'ai reçu la plaquette annonçant l'exposition itinérante qui aura lieu cette année en Suisse romande, pour « renseigner le public et les responsables de l'enseignement sur le sens et la portée de cette vaste enquête que sont les examens civiques des recrues institués par les Chambres fédérales ».

« **Puisse cette exposition servir l'école et contribuer en particulier au progrès et au renforcement de l'éducation nationale** », est-il souhaité dans la préface.

Il est intéressant de faire un rapprochement entre ce que l'école enseigne à ce sujet et les résultats des récentes enquêtes auxquelles les recrues ont été soumises et d'en tirer quelques commentaires utiles.

Nous lisons, p. 6 : **Toute entreprise calcule son rendement... Et l'école ?** D'abord peut-on assimiler l'école à une entreprise ? Et quelle entreprise ? Pour une entreprise de production ou de transformation, le rendement est le rapport entre le prix de vente et le prix de revient d'un produit. Un bon rendement dépasse donc l'unité ou 100 %. Pour une machine, le rendement est le rapport du travail obtenu au travail moteur absorbé. Il est toujours inférieur à l'unité. Pour l'école, le rendement ne peut être mesuré qu'à l'aide d'épreuves — enquêtes, examens ou tests — considérées comme des **échantillons représentatifs** des notions enseignées, dans un certain domaine. Ces épreuves étant soumises à un **groupe sélectionné** d'êtres humains, on calcule le rendement du savoir de ces derniers par le rapport de la moyenne des points obtenus au nombre total des points de l'épreuve. Rapport inférieur ou égal à 1. Donc l'école n'est assimilable ni à une machine ni à une entreprise. C'est plus complexe que l'une et l'autre et le problème du rendement scolaire ressortit au domaine ardu de la statistique, où l'on doit faire preuve d'une extrême prudence si l'on veut obtenir des conclusions significatives, les seules dignes de foi.

En admettant que les conditions de validité des données aient été bien remplies, considérons les résultats des enquêtes effectuées comme assez objectifs pour être probants. Voici donc les rendements obtenus, en %, par nos dociles recrues, classées en 5 groupes correspondant aux écoles fréquentées :

	Histoire	Civisme	Géogr.	Accord p. p. avec avoir
1er groupe (éc. primaires)	21	(30)	58	40 ?
4e » (éc. profession.)	45	—	82	76
5e » (étudiants)	58	36	86	96

Conclusions :

- 1) Notre histoire est peu connue.
- 2) Les recrues ne connaissent guère mieux nos institutions que les écoliers de 13 ans.
- 3) Les connaissances géographiques sont suffisantes.
- 4) A 20 ans seulement les jeunes gens instruits maîtrisent l'accord du p. p. avec avoir.

Si les chiffres ci-dessus sont significatifs, on peut se demander pourquoi l'on obtient de si faibles rendements en Histoire et Education civique. Il est facile de répondre :

1) Nos plans d'études sont beaucoup trop chargés dans ces disciplines.

2) L'enseignement de l'Histoire et du Civisme tel qu'on nous l'impose est trop classique et abstrait : nos manuels ne sont pas à la portée de nos écoliers primaires, à qui leur développement mental ne permet pas encore l'acquisition d'une foule de notions politiques dont on croit pouvoir les abreuver.

Tant qu'on n'aura pas compris en haut lieu que l'Education nationale et civique doit être centrée au degré primaire non sur des abstractions mais sur la vie et les actes de quelques grands hommes qui jalonnent notre passé et honorent le présent, nous ne récolterons de notre enseignement que ce qu'on aura semé de viable. En géographie heureusement, nous pouvons nous appuyer sur du concret et du solide, sur de l'humain, d'où un rendement satisfaisant, susceptible encore d'amélioration.

Si donc ces enquêtes pouvaient provoquer la réforme profonde qui s'impose en Education nationale et civique, alors elles n'auraient pas été inutiles et le vœu du début serait exaucé.

E. Fiorina.

FILMS FIXES

En complément de notre information parue dans l'« Educateur » du 28 novembre à propos des séries de films fixes en couleurs (format 24 × 36) à mettre sous verres, nous précisons que films fixes et brochures seront l'œuvre de M. Adolphe Ischer, directeur des études pédagogiques, Neuchâtel.

Les séries prévues sont les suivantes : Flore du Jura, Flore alpine, Flore méditerranéenne.

Soutenez notre effort en appuyant notre initiative. Les films ne pourront être édités que si nous sommes assez nombreux.

Ecrivez, sans engagement, à Emmanuel Zürcher, Neuchâtel.

Les **Editions Regain**, Monte-Carlo, annoncent pour décembre 1953, un ouvrage de Serge Jeanprêtre, *Poèmes cocasses*.

Une cascade de sujets originaux du plus pur comique, des développements alertes fourmillant de trouvailles imprévues et de l'esprit à foison marquent les débuts de l'ère du poème cocasse dans la collection « Poètes de notre temps ».

Etant donné la difficulté de publier actuellement des vers et en outre le fait assez rare pour un Suisse d'être édité en France, nous saluons avec un plaisir tout particulier la réussite flatteuse de notre collègue.

Pour la Suisse, souscrire chez l'auteur, à Bienne : Fr. 6.— plus frais 30 ct., contre remboursement. Papier bouffant, impression bordeaux.

LES ROIS MAGES

Ils sont ve - nus de loin, tous les trois, pour voir le pe - tit
Roi. Sont al - lés au pa - lais, s'il vous plaît, per -
sonne ne le con - naît. Où est - il ca - ché ? Où est - il ca -
ché ?

*Ils sont venus de loin,
Tous les trois,
Pour voir le petit Roi.
Sont allés au palais,
S'il vous plaît !
Personne* ne le connaît
— Où est-il caché ?
— Où est-il caché ?*

*Ils sont allés plus loin,
Tous les trois,
Cherchant le petit Roi.
— Ouvrez-donc votre porte*,
S'il vous plaît !
Nous voulons voir le Roi.
— Non, il n'est pas là,
Non, il n'est pas là.*

Dans la plus pauvre étable,
Tous les trois,
Ont vu le petit Roi !
— Acceptez nos hommages*,
S'il vous plaît !
Nous sommes les rois mages*.
Voici nos cadeaux,
Pour l'Enfant nouveau.*

*Sont repartis bien loin,
Tous les trois,
Par un autre chemin...
Chantant à pleine voix,
Tous les trois :
— Nous avons vu le Roi,
Nous l'avons trouvé,
Nous l'avons trouvé !*

Paroles et musique de Germaine Duparc.

N.B. Le rythme du chant peut être soutenu par un accompagnement discret mais bien scandé au tambourin. Cet accompagnement ira s'atténuant pendant le dernier couplet, afin de marquer l'éloignement graduel des rois mages.

PETIT CONTE DE NOËL

L'Enfant Jésus venait de naître. Fatigué par ses premiers cris, Il dormait. Marie et Joseph s'étaient assoupis. Alors, troublant à peine le silence, le Bœuf murmura dans l'oreille de l'Ane :

— Je devrais frotter contre le mur la pointe de mes cornes. Elle pourrait blesser le Petit quand je Lui souffle dessus.

* Chaque astérisque marque l'élosion du e muet. (Au deuxième couplet, par exemple, on chantera : Ouvrez donc votre port(e), s'il vous plaît !)

— Moi, dit l'Ane, je vais faire attacher mes longues oreilles. Agitées comme des ailes d'oiseau, elles effraieraient sans doute l'Enfant...

Et puis encore :

— Il me faudra aussi modérer mes hi-han. Cet affreux braiement pourrait Le faire bégayer...

— Et moi, mes beuglements, reprit le Bœuf... Comment apprendre à chuchoter ?

La petite Souris grise aux yeux de perle s'avança menu et déclara :

— Sans doute, je fais peu de bruit. Mais pour ne nuire en aucune sorte, je ne ferai plus de trous : ça crée des courants d'air, là, tout contre le berceau.

Du haut de sa poutrelle, l'Hirondelle d'Afrique gazouilla :

— Je maçonnerai ceux qui existent et l'Enfant n'aura pas froid.

— Si vous permettez, demanda humblement l'Araignée, je continuerai de tisser et je multiplierai mes toiles. Les mouches, si redoutables aux bébés qu'on allaite, s'y prendront toutes.

* * *

Ainsi, chaque animal, gros ou petit, entendait faire quelque chose pour le Seigneur qui reposait...

Mais nous, les hommes, que faisons-nous ?

Alexis Chevalley.

BIBLIOGRAPHIE

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le Home chez nous, La Clochette sur Lausanne, par Ad. Ferrière. Les Presses d'Ile de France, rue Garancière 1, Paris 6e. 40 pages.

Vivante monographie d'une institution trop peu connue qui a accompli et qui accomplit encore une œuvre éducative remarquable comme le prouvent les témoignages réunis par M. Ferrière. Oeuvre de pionnier réalisée malgré les difficultés matérielles, l'hostilité de bien des adultes et l'indifférence des milieux officiels, réalisée grâce à l'esprit de consécration et d'amour qui anime les dirigeantes. Brochure tonique dont la lecture apporte un bienfaisant réconfort à qui s'intéresse à l'éducation.

L'école sur mesure, par Ed. Claparède, Edit. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. Collection d'actualités pédagogiques.

Après les 10e, 11e et respectivement 3e éditions de la **Psychologie de l'enfant** (sous la forme des 2 volumes : I. Le développement mental, II. Les méthodes) et l'**Education fonctionnelle** parues en 1950, 1951 et 1952, vient de sortir de presse la nouvelle édition de **L'école sur mesure**, avec une introduction de Louis Meylan sur l'éducation fonctionnelle. **Ecole sur mesure**, un titre qui fut et qui est encore tout un programme de réformes et d'adaptation à la psychologie ; idéal bien loin d'être atteint, mais qui dirige les efforts de ceux qui croient à la pos-

sibilité de réaliser une école qui réponde vraiment aux besoins du développement mental des enfants. — Cet ouvrage — une cinquantaine de pages publiées pour la première fois en 1920 — a eu une influence certaine sur les éducateurs de l'entre-deux guerres ; il leur a appris à songer aux diversités individuelles de leurs élèves, leur a montré la nécessité de tenir compte de ces diversités et leur a suggéré la meilleure façon d'en tenir compte.

A la nouvelle édition ont été ajoutées deux études très suggestives sur **L'éducation et la science**.

Le travail scolaire par groupes, par W. Lustenberger. Edit. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. Préface de Roger Cousinet.

Ce livre vient à son heure et rendra de grands services à ceux qui désirent se renseigner sur ce mode pédagogique.

L'auteur, dans une première partie, étudie l'histoire et le développement du travail par groupes et en décrit les différentes modalités. Objectif et illustré par de nombreux exemples, cet ouvrage est une excellente initiation, un point de départ utile que devront connaître tous ceux qui voudront introduire ce mode de faire dans leur classe.

Problèmes et détresses d'écoliers, par Dr. M. Tramer. Edit. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. — Actualités pédagogiques.

Ce livre est le résultat d'une expérience pratique de la psychiatrie infantile ; il se propose de libérer la vie d'écolier de toute difficulté grave. Or toutes les difficultés graves dans la vie scolaire ressortissent à l'une des trois questions suivantes : 1. Celle de l'âge d'aptitude. 2. Celle de la défaillance scolaire, et, 3. celle du passage à une catégorie scolaire supérieure. Si le premier chapitre de l'ouvrage est consacré au résumé de quelques notions générales, les chapitres II, III et IV traitent les trois questions essentielles.

A remarquer que l'auteur emploie un langage accessible à chacun ; certains conseils tels ceux qu'il donne au sujet des gauchers, sont marqués au coin de la compétence et de l'amour de l'enfance.

Ceux qui liront cet ouvrage, et nous espérons qu'ils seront nombreux, y gagneront une compréhension plus profonde des souffrances morales de beaucoup de leurs élèves.

En cette fin d'année, nous nous permettons de recommander, toujours dans la Collection des actualités pédagogiques, chez Delachaux et Niestlé :

L'école sereine, par Maria Boschetti-Alberti. Une réédition qui nous apporte une bouffée d'air pur, courant d'idéalisme tonique, bien-faisant surtout, pour ceux qui se sentent découragés.

L'école nouvelle, par Roger Cousinet, qui est l'exposé clair du système qu'est l'éducation nouvelle, encore si mal connue par ceux même qui enseignent. On voudrait espérer que chacun désormais, grâce à ce livre, prendra connaissance de l'esprit qui inspire toutes les activités de l'éducation nouvelle.

Charakter und Charakter-Bildung, par le Dr F. Baumgarten-Tramer. Verlag organisator A.G., Zurich 50. Nouvelle édition. 47 pages. Cartonné : 4 fr. 15.

En une langue simple facilement accessible même à des Romands, ce petit ouvrage dispense des renseignements d'une très grande valeur. Peut-on changer un caractère ? L'auteur par des exemples probants, prouve que cette transformation est possible. Les enseignements de la morale et de la religion aident à l'homme à mieux vivre.

Cet opuscule sera utile à tous les parents et à tous les éducateurs auxquels nous le recommandons chaudement.

POUR L'ENSEIGNEMENT

Monographies forestières par L. Dunand. Description botanique et technologique de 45 essences indigènes et exotiques (avec 25 illustrations de M. Ravel), édition de la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire, 1953, 28 p., Fr. 1.50. A verser au cpte de chèques de l'une des Sociétés cantonales de travail manuel : Genève I. 5032 — Vaud, II. 4174. Lausanne. — Neuchâtel, IV. 3445 Chézard.

Le titre pourrait faire croire à de gros ouvrages savants et ennuyeux. C'est tout au contraire une plaquette en style télégraphique où l'auteur résume avec à propos les caractères essentiels à quoi on reconnaît, dans la nature et sur l'établi, les principales essences utilisées comme bois d'œuvre et d'ébénisterie. C'est une de ces brochures que les instituteurs appellent souvent de leurs vœux, qui fournissent sans littérature des renseignements judicieusement choisis sous un volume réduit, ouvrage précieux aussi bien pour le maître que pour l'élève entraîné à se documenter par lui-même. Il est orné de fort belles vignettes de M. Ravel qui complètent heureusement sa valeur d'information.

J'aurais eu grand plaisir à l'avoir dans ma bibliothèque lorsque j'étais instituteur.

E. Dottrens, Dr ès-sciences.

Travaux manuels, illustrant des centres d'intrêt, par H. Kern. Edit. Société suisse de travail manuel et de réformes scolaires.

Cette brochure de 40 pages donne des exemples de travaux groupés autour de 8 centres d'intérêt : Pâques. - Le jardin. - A la maison. - L'automne. - La foire. - Noël. - Dans la rue. - La ferme. Si le texte est en allemand, il se comprend facilement tnat les dessins sont nombreux et intelligemment présentés.

Résumé d'instruction civique, par M. Wenger et J.P. Chabloz. Edit. Delachaux et Niestlé.

Destiné aux élèves des cours professionnels, cet opuscule contient l'essentiel de tout ce que doit savoir le futur citoyen. Des pages extraites du Code civil apportent des éléments utiles et intéressants pour les jeunes gens de 16 à 20 ans, comme aussi pour nos grands élèves.

Cahiers d'enseignement pratique. Edit. Delachaux et Niestlé à Neuchâtel.

Deux nouveaux cahiers viennent de sortir de presse :

1. **Georges Duhamel**, choix de textes tirés de l'œuvre de Duhamel, par Ella Roller.
2. **Les mines de sel de Bex**, par E. Altherr et M. Bonzon. Les deux ouvrages pour 4 fr. 70.

L'un et l'autre rendront d'éminents services ; le premier en fournissant des textes nombreux qui alimenteront la préparation à la composition. Le second en donnant des renseignements historiques et scientifiques intéressants et inédits.

La famille en fête, par M. Matter-Estoppey. Edit. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

Poésies et saynètes pour Noël, Nouvel-An, baptêmes, mariages. On sait l'entrain, l'esprit, l'à-propos que Mme Matter met dans tout ce qu'elle écrit pour les enfants. Elle les connaît, elle les aime, et les fait parler et déclamer sans niaiserie, en toute sincère et fraîche simplicité. Ces 45 pages tireront d'embarras de la manière la plus heureuse les maîtres et maîtresses à la recherche de charmantes productions.

Poésies de Noël et poésies diverses, par A. Perrinjaquet. Edit. Delachaux et Niestlé.

Morceaux courts, très simples, facilement appris même par de jeunes enfants. Quelque seize petits poèmes, souvent narratifs, feront plaisir aux parents autour du sapin de Noël ; les autres sont destinés à être dit le jour de l'An. Recueil à placer dans sa bibliothèque à côté de la littérature particulière aux fêtes de fin d'année.

Marcel Poncet, texte de A. Kuenzi, suivi de 10 reproductions en couleurs. Edit. du Griffon, Neuchâtel. Format 24 × 32 cm.

Septième album de la collection « L'Art suisse contemporain » qui se donne pour tâche de présenter au public cultivé nos meilleurs artistes. Poncet qui vient de mourir, fut sans doute un des plus grands verriers d'Europe. Ces prophètes qui illuminent les murs de l'Eglise paroissiale de Saint-Maurice en témoignent. Il peignait avec l'intelligence du cœur, c'est pourquoi ses œuvres nous accrochent d'emblée.

Cent fleurs et un adjudant, par Jean-Paul Pellaton, aux Editions du Griffon, La Neuveville.

Il s'agit ici d'un recueil de dix nouvelles que l'on lit d'abord d'affilée conquis par l'agrément d'un style alerte et enjoué, puis qu'on relit avec un nouveau plaisir parce qu'on découvre alors la réelle richesse de ces morceaux : l'analyse pénétrante des caractères, présentée d'une façon si vivante que les personnages nous paraissent bientôt familiers. L'auteur, un de nos collègues de l'enseignement secondaire du Jura, a réussi, nous semble-t-il, à vaincre la difficulté essentielle de ce genre difficile : la nouvelle. Nous souhaitons que les membres du corps enseignant romand se procurent cette œuvre charmante qui leur causera de vraies satisfactions.

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

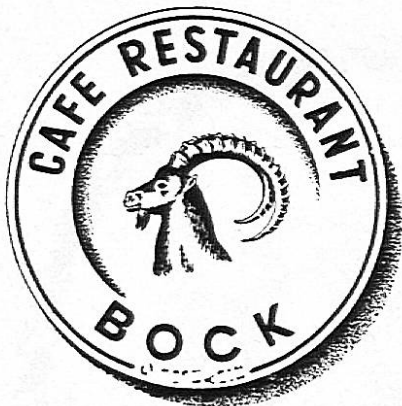
Demandez conseils a votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

POUR VOTRE MOBILIER

directement

Fabrique de Meubles

Av. Dr César Roux 14
Lausanne



LAUSANNE

Au centre
de la ville
Un endroit
sympathique
Stamm SPV
et APEL
Salles
pour banquets
et sociétés
G. Esenwein

Tricotages
et sous-vêtements de qualité

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE

Envois à choix

*Déjà vous préparez les cadeaux...
Sachez que l'appareil photo est un des plus appréciés*

NOTRE CHOIX EST TOUJOURS COMPLET

A. SCHNELL & FILS Pl. St-François 4

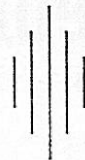
PHOTO - PROJECTION - CINÉ

LAUSANNE



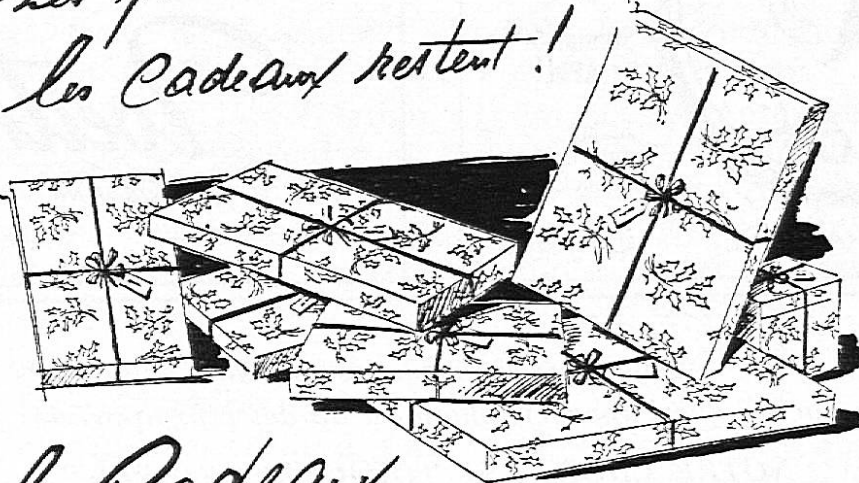
de renommée mondiale !

Chocolat Tobler



BERNE

*Les pensées s'envolent...
les cadeaux restent !*



les Cadeaux

aux Nouveautés

PLACE PALUD LAUSANNE

JEUNESSE MAGAZINE

L'ILLUSTRÉ SUISSE DE LA JEUNESSE

Plus que jamais, il importe de donner à notre jeunesse le goût d'une littérature saine et constructive. Quotidiennement, nous voyons nos garçons et nos filles apaiser leur fringale de lecture en dévorant des journaux illustrés venus d'au delà de nos frontières et dont la valeur, du point de vue éducatif, est souvent fort douteuse, pour n'en pas dire plus. De quelque pays qu'elles proviennent, ces publications reflétant des tendances qui ne sont pas les nôtres, ne peuvent que causer du tort à notre jeunesse.

Jeunesse Magazine, la belle revue en couleur, présente à nos enfants, des textes irréprochables et des illustrations de la plus haute qualité. Aucune concession n'y est faite aux tendances destructives et décadentes de l'époque moderne. Sous la coupe d'aucune obédience politique ou confessionnelle plus ou moins occulte et étrangère à notre mentalité, elle reste ce qu'elle a toujours voulu être : une revue suisse honnête et sérieuse.

Plus de trente instituteurs et institutrices de tous les degrés et de toutes les parties de la Suisse collaborent à la rédaction de **Jeunesse Magazine**, opérant une rigoureuse sélection des articles destinés à notre public et veillant constamment à ce que l'utile y soit joint à l'agréable. Chacun de nos numéros contient :

- ◇ des récits passionnants pour les grands et les petits
- ◇ des actualités du monde entier
- ◇ des nouveautés techniques et scientifiques
- ◇ d'intéressants aperçus sur la faune et la flore
- ◇ des anecdotes amusantes et des devinettes
- ◇ des jeux et conseils sportifs
- ◇ des exercices de bricolage, de dessin et de coloriage
- ◇ des reportages et des récits de voyage
- ◇ des planches et de magnifiques gravures en couleurs
- ◇ ainsi que mille autres matières intéressantes et instructives

Prix des abonnements :

1 an (12 numéros)	Fr. 6.—
1/2 an (6 numéros)	Fr. 3.—
le numéro	Fr. —.50

Afin de permettre à tout le corps enseignant d'utiliser **Jeunesse Magazine** à des fins pédagogiques (leçons de science concrètes, illustrations de cahiers, etc.) des facilités spéciales sont accordées à nos classes. **Tout abonnement collectif groupant mensuellement 10 exemplaires et plus, sera servi avec une réduction de 50 % sur l'abonnement normal.**

Un simple coup d'œil sur **Jeunesse Magazine** vous convaincra de l'intérêt que présente pour nos élèves cette belle revue illustrée. Demandez gratuitement des numéros spécimens !

Rédaction : Ch. A. Reichen, 5, Av. de Jordils, Lausanne.

Imprimerie et administration : Héliographia S.A., case postale gare, Lausanne.

Nous tenons à votre disposition

**tous les manuels Fernand Nathan
et le matériel Fernand Nathan**

Exposition
permanente
à nos
bureaux

susceptibles d'alléger votre délicate tâche
de pédagogue.

Nous vous ferons parvenir gratuitement,
sur votre demande, catalogue scolaire
et matériel.

LIBRAIRIE EN GROS

J. MUHLETHALER

27, rue des Eaux-Vives

GENÈVE

TAPIS ET MEUBLES NEUFS

Remise spéciale maximum
aux membres du corps enseignant

aux prix d'occasions.

Facilités de paiement.

Tapis usagés et vieux meub-
les repris en décompte.

« **AU FOYER** »

Bas de la Cité 3

GENÈVE

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.